

# LES AGENCES ET OBSERVATOIRES RÉGIONAUX DE L'ENVIRONNEMENT

---

## **1** DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU CONSEIL RÉGIONAL

La direction de l'environnement, de l'agriculture et de l'énergie, au sein de l'unité aménagement durable de la région Île-de-France, est chargée de l'élaboration des politiques environnementales et agricoles de la région, de leur mise en œuvre, de leur suivi et de leur évaluation. Elle pilote et anime le programme de développement rural Île-de-France (FEADER) 2014-2020 suite au transfert de l'autorité de gestion aux régions.

Ses domaines d'intervention concernent :

- la lutte contre le changement climatique et la transition énergétique ;
- la préservation des ressources naturelles, en particulier de la qualité de l'air, de la biodiversité et de la ressource en eau ;
- la réduction des déchets et l'optimisation de leur gestion en assurant le développement d'une économie circulaire et d'une consommation durable ;
- le développement d'une agriculture durable et de proximité ;
- la lutte contre les pollutions et les nuisances ;
- l'accompagnement des acteurs et du changement des pratiques, et l'agenda 21 de l'institution régionale.

## 2 L'ARENE ÎLE-DE-FRANCE

### DES TERRITOIRES, DES PROJETS, UNE AGENCE

L'Île-de-France est engagée depuis longtemps dans la lutte contre les changements climatiques et dans une politique énergétique ambitieuse. Depuis 20 ans, l'Arene Île-de-France accompagne les territoires franciliens dans leurs démarches énergie-climat. Elle met en œuvre les principes du développement durable :

- pour contribuer au déploiement d'une culture énergie-climat qui favorise la prise de conscience ;
- pour accompagner les acteurs dans leurs projets d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables ;
- pour favoriser le développement de projets de territoires tels que les plans climat, les agendas 21, la lutte contre les précarités énergétiques...

L'Arene détecte et valorise les bonnes pratiques, expérimente et dis-semine les démarches innovantes, défriche de nouveaux sujets qu'elle partage au sein des réseaux qu'elle anime.

L'agence est présente avant tout sur le territoire francilien. Elle contribue également aux niveaux national et international en apportant son expertise dans différents groupes de travail et au sein de réseaux tels que le Rare et la Fedarene.

Le plus grand nombre d'acteurs doit partager ces enjeux cruciaux pour l'évolution de l'Île-de-France ; l'Arene y contribue au quotidien. Son site web présente l'ensemble de son action et donne des clés pour agir.

► [www.arenidf.org](http://www.arenidf.org) - compte Twitter : @arenidf

## 3 L'AGENCE DES ESPACES VERTS DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

### UN OUTIL DE PROTECTION UNIQUE

Depuis 1976, l'AEV met en œuvre la politique « verte » de la région. Cet établissement public est un outil original, propre à l'Île-de-France.

Avec un mot d'ordre :

Protéger les espaces naturels menacés par la poussée de l'urbanisation. La dotation du conseil régional d'Île-de-France permet d'acquiescer, d'aménager et de gérer des terrains (forêts, sites écologiques, espaces agricoles, coulées vertes, secteurs à réhabiliter...), ainsi que d'attribuer des subventions aux collectivités territoriales pour les inciter à créer ou à maintenir des espaces naturels (parcs, bois, espaces verts de proximité, jardins familiaux, plantations...).

Mais l'engagement de l'AEV va bien au-delà de la simple protection foncière. L'AEV a initié, en parallèle, une vaste démarche de sensibilisation et d'éducation à l'environnement auprès des écoliers d'Île-de-France et du grand public, pour que chacun prenne conscience de l'incroyable diversité du patrimoine naturel régional et apprenne à le protéger.

Au travers de 3 missions principales :

L'action de l'AEV vise à **accroître les espaces naturels ouverts au public** et à renforcer la place de la nature dans la ville ; à participer au **maintien des espaces agricoles périurbains** et au développement de l'agriculture biologique ; à conforter la **préservation de la biodiversité** en Île-de-France.

► [www.aev-iledefrance.fr](http://www.aev-iledefrance.fr)

## 4 AIRPARIF

### L'ASSOCIATION DE SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR EN ÎLE-DE-FRANCE

Fondée en 1979, Airparif est une association indépendante (type loi 1901 à but non lucratif), avec un conseil d'administration composé de 4 collèges : État et collectivités (région, départements et communes d'agglomération), associations de protection de l'environnement, associations de consommateurs et personnalités qualifiées, et représentants des diverses activités contribuant à l'émission des substances surveillées. Airparif est agréée par le ministère de l'Environnement pour la surveillance de la qualité de l'air et l'information du public en Île-de-France, conformément à la loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie (1996), tout comme la trentaine d'autres associations françaises de surveillance de la qualité de l'air regroupées au sein de la fédération Atmo.

Une 15<sup>e</sup> de polluants sont obligatoires à surveiller selon les réglementations françaises et européennes (oxydes d'azote, particules PM10 et PM2,5, ozone, benzène, hydrocarbures, métaux lourds...). Mais au-delà de ces seuls polluants réglementés, ce sont au total une 60<sup>e</sup> de composés (aldéhydes, pesticides, dioxines...) qui sont suivis par Airparif en permanence, lors de campagnes de mesure et avec l'appui d'outils de modélisation.

Les missions d'Airparif :

- surveiller la qualité de l'air grâce à un dispositif de mesure et à des outils de modélisation ;

- comprendre et analyser les phénomènes de pollution ;
- informer les citoyens, les médias, les autorités et les décideurs, notamment en prévoyant et en diffusant chaque jour la qualité de l'air et en participant au dispositif opérationnel d'alerte à la pollution atmosphérique ;
- évaluer les stratégies de lutte contre la pollution atmosphérique mises en place ou envisagées par les autorités.

► [www.airparif.asso.fr](http://www.airparif.asso.fr)

## 5 BRUITPARIF

Bruitparif est l'observatoire du bruit en Île-de-France, une association créée en 2004 à l'initiative du conseil régional d'Île-de-France, à la demande des associations de défense de l'environnement.

Lieu de concertation, Bruitparif fédère les principaux acteurs de la lutte contre le bruit, regroupés en 4 collèges : les services et établissements publics de l'État, les collectivités territoriales (région Île-de-France, départements, communes et EPCI), les activités économiques, notamment les grands opérateurs de transports, et les associations de défense de l'environnement et de protection des consommateurs.

Au sein de sa zone de compétence qui recouvre l'ensemble du territoire régional, Bruitparif a pour missions de :

- mesurer et évaluer le bruit, afin de mettre à disposition des Franciliens des éléments objectifs de caractérisation de l'environnement

sonore et d'aider les acteurs publics dans leur prise de décision (déploiement d'un réseau de surveillance, réalisation de campagnes de mesures, coordination de la cartographie régionale du bruit, production d'analyses et d'études, conduite de travaux de recherche et développement) ;

- accompagner les décideurs, pour que l'environnement sonore soit pris en compte dans l'élaboration des politiques d'aménagement, de déplacement et de santé (application de la directive européenne 2002/49/CE sur le bruit dans l'environnement visant la mise en œuvre de cartes stratégiques de bruit et de plans de prévention du bruit dans l'environnement, animation du forum des acteurs franciliens pour une meilleure gestion de l'environnement sonore) ;
- sensibiliser les Franciliens à l'importance de la qualité de l'environnement sonore.

► [www.bruitparif.fr](http://www.bruitparif.fr)

---

## 6 NATUREPARIF

Natureparif a été créée en 2008 à l'initiative de la région Île-de-France soutenue par l'État. Association loi 1901, elle regroupe, au sein de collèges distincts disposant chacun d'un nombre égal de voix, les collectivités locales, les associations de protection de l'environnement, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, les chambres consulaires et les fédérations, et les entreprises publiques et privées.

Agence régionale pour la nature et la biodiversité en Île-de-France, elle a pour mission de :

- collecter les connaissances existantes relatives à la biodiversité francilienne, les mettre en réseau, identifier les priorités des actions régionales ;
- évaluer l'état de la biodiversité et suivre son évolution ;
- identifier et diffuser les « bonnes pratiques » qui contribuent au respect du patrimoine naturel et à son développement (guides, fichiers d'expériences, ateliers, formations, outils pédagogiques, etc.) ;
- favoriser les échanges entre les acteurs régionaux de l'environnement ;
- relayer et accompagner les actions locales et régionales, les opérations expérimentales, les mesures prioritaires telles que la préservation et la restauration des continuités écologiques ;
- coopérer et échanger à l'international ;
- sensibiliser et informer le public aux enjeux liés à la préservation de la biodiversité par le biais de divers moyens de communication adaptés (site Internet, expositions, publications, conférences, colloques, etc.).

C'est une agence originale dans sa conception, directement inspirée du Grenelle de l'environnement, et également innovante en tant qu'observatoire régional entièrement dédié à la nature.

► [www.natureparif.fr](http://www.natureparif.fr)

## 7 L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DES DÉCHETS D'ÎLE-DE-FRANCE (ORDIF)

Créée en 1992, l'Ordif est une association qui réunit 80 acteurs ou groupements d'acteurs franciliens du secteur des déchets, représentant l'État et ses organismes déconcentrés, la région Île-de-France et ses organismes associés, les conseils départementaux, les groupements intercommunaux ayant une compétence dans la gestion des déchets, les professionnels et les acteurs de la gestion des déchets, les chambres consulaires et les associations.

Des quantités de déchets produits par les ménages et les activités économiques au traitement de ces déchets, en passant par l'observation environnementale et économique du secteur, l'Ordif réalise des études et des enquêtes sur la base des différents éléments d'information scientifiques et techniques mis à sa disposition par les différents partenaires et professionnels concernés.

L'Ordif a pour missions de développer la connaissance et la diffusion d'informations, notamment *via* son site Internet [www.ordif.com](http://www.ordif.com) et sa newsletter *idéchets*, et de mettre en réseau les différents acteurs, publics, associatifs et privés, intervenant dans son champ de compétences.

Depuis 2008, l'Ordif a engagé une réflexion « européenne », avec pour objectif d'échanger avec des territoires soumis au même cadre réglementaire. Cette stratégie s'est concrétisée entre autres par la participation de l'Ordif au projet européen Pre-waste sur la prévention, puis au projet Regions for Recycling – R4R –, que l'observatoire coordonne depuis 2012.

► [www.ordif.com](http://www.ordif.com)

## 8 LA SEM ENERGIES POSIT'IF

La région Île-de-France a créé en 2013, en partenariat avec la Caisse des dépôts et consignations, la Caisse d'épargne Île-de-France, la ville de Paris et 12 autres collectivités et syndicats d'énergie franciliens, une société d'économie mixte, Energies Posit'if, dédiée à la rénovation énergétique « facteur 4 » des bâtiments (copropriétés, parc social et patrimoine des collectivités territoriales) et au développement des énergies renouvelables en Île-de-France.

Son rôle :

- accompagner la rénovation des immeubles existants et développer les énergies renouvelables ;
- accompagner les copropriétés et les organismes de logement social dans les différentes étapes d'un projet de rénovation énergétique : organisation et montage technique, juridique et financier du projet.

Il s'agit de faciliter l'accès des copropriétés et des bailleurs sociaux à des opérations de rénovation disposant du meilleur ratio investissement/performance énergétique, compatible avec l'objectif de consommation d'énergie du label BBC-Effinergie® rénovation, soit 104 kWh/m<sup>2</sup>/an en Île-de-France.

► [www.energiespositif.fr](http://www.energiespositif.fr)